



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroports

Question écrite n° 47814

Texte de la question

Lancé en 1992, le projet de l'aéroport international de Vatry est né de la volonté du conseil général de la Marne sur un concept novateur du développement rapide de la logistique et du fret international. Premier site de catégorie A, l'Europarc peut accueillir les plus gros porteurs sans aucune contrainte d'exploitation. Situé entre Châlons-en-Champagne et Troyes sur l'autoroute A 26, il pourrait également être connecté à la ligne à grande vitesse Est, et accueillir des vols de nuit vu la faible densité de population. Le 23 mai 2004, une partie du terminal 2 E de l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle s'est écroulé. Suite à cet effondrement, le problème de la saturation des aéroports de Paris est réapparu. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer si Aéroports de Paris compte transférer une partie du fret commercial dans les aéroports de province tel que Vatry, dans le but de fluidifier et de sécuriser le trafic aérien.

Texte de la réponse

Le redéploiement du trafic aérien sur des plates-formes régionales ne peut être réalisé que sur le long terme. En effet, la répartition de ce trafic résulte essentiellement des caractéristiques du marché et des stratégies des compagnies aériennes. La marge de manoeuvre laissée aux pouvoirs publics dans ces domaines par la réglementation communautaire est faible depuis la libéralisation du secteur. C'est sur l'incitation des compagnies qu'il faut travailler, dans le respect du droit de la concurrence. A cet égard, la société exploitant l'aéroport de Châlons-Vatry a engagé, avec le soutien de l'État et des collectivités locales, des négociations avec des opérateurs majeurs de fret. Dans le cas de DHL, même si sa dernière décision relative à sa plate-forme de correspondances intercontinentales est une grande déception, l'opérateur a pu constater la volonté de la France de développer le transport de fret à Vatry et les nombreux atouts de cet aéroport. Vatry avait ainsi été placé en seconde position après le site allemand, sur une vingtaine de sites identifiés en Europe. En outre, les discussions se poursuivent avec d'autres opérateurs. Par ailleurs, les nombreuses mesures prises récemment, en matière d'environnement, pour l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle visant en priorité à réduire les nuisances nocturnes et à améliorer les caractéristiques acoustiques des avions fréquentant cette plate-forme, devraient avoir pour effet d'inciter les exploitants à utiliser des plates-formes moins contraintes, telles que Châlons-Vatry. La situation créée par l'effondrement d'une partie du terminal 2E a conduit à mettre en oeuvre dans l'urgence toutes les solutions permettant au trafic de s'écouler dans les meilleures conditions possibles pour les passagers de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle. Ainsi, un certain nombre de décisions ont été prises pour décharger le terminal 2, comme des transferts de compagnies entre aérogares et la modification d'horaires de vols pendant les périodes de pointe, y compris ceux d'Air France. Récemment, Aéroports de Paris a rouvert partiellement le terminal 2E et les problèmes de capacité seront réglés dès le mois de décembre. L'aéroport de Châlons-Vatry relève pleinement de la responsabilité du département de la Marne et il appartient à cette collectivité territoriale de définir la stratégie de développement de la plate-forme en tenant compte des avantages et des inconvénients au plan local. Pour sa part, le Gouvernement accompagnera cette stratégie dans la mesure où il entend promouvoir une desserte aéroportuaire équilibrée du territoire national en

s'appuyant sur le réseau des grands aéroports régionaux et sur un troisième réseau de plates-formes de taille moyenne, existantes ou à créer, comprenant notamment des aéroports spécialisés pour le charter ou le fret, dont celui de Châlons-Vatry. Il entend également favoriser l'élargissement des bassins de chalandise de l'aéroport en améliorant sa desserte ferroviaire et routière.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47814

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2004, page 7693

Réponse publiée le : 21 décembre 2004, page 10256